PRÉFET
DE LA MAYENNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial

COMMISSION DEPARTEMENTALE
D'AMENAGEMENT COMMERCIAL (CDAC)
Ordre du jour de la séance du 21 septembre 2021

16h00 - dossier examiné : Extension de la surface de vente du magasin Intermarché Super à Renazé.

Description du projet :

Demande de permis de construire (PC n° 053 188 21 B1012) valant autorisation d'exploitation commerciale, déposée en mairie de Renazé le 4 août 2021 par la SA L'IMMOBILIÈRE EUROPÉENNE DES MOUSQUETAIRES, sise 24 rue Auguste Chabrières 75015 PARIS, propriétaire des parcelles cadastrées ZP 154 et ZP 156 à Renazé, représentée par Monsieur Baptiste NOUET de IMMO MOUSQUETAIRES sise Les Branchettes 35370 Argentré-du-Plessis en qualité de mandataire.

Le projet porte sur l'extension de la surface de vente de 500 m² du magasin Intermarché Super situé Rue de Pouancé à Renazé (53). La surface commerciale totale de l'enseigne serait ainsi portée à 1 810 m².

Cette demande, enregistrée par le secrétariat de la CDAC sous le numéro 2021-06 à la date du 12 août 2021, sera examinée par la commission le 21 septembre 2021 à 16h00.

46, RUE MAZAGRAN - CS 91507 - 53015 LAVAL CEDEX
tEl. 02 43 01 50 00, Serveur vocal 02 43 01 50 50, ALLO SERVICE PUBLIC 39.39
Sites internet : www.mayenne.gouv.fr et www.service-public.fr